

Compte-rendu du CSD du 14 décembre

Modification du Règlement du CSD

La seule modification apportée au règlement du Conseil du 2nd degré est de limiter les séances du conseil à 2h30. Les questions qui n'auront pas pu être traitées le seront dans une réunion supplémentaire qui sera convoquée dans les deux semaines suivantes. La représentante de l'APE demande que soit adopté dans le fonctionnement du CSD d'alterner d'une fois sur l'autre l'ordre dans lequel sont posées les questions des associations de parents d'élèves. Cette fois-ci, ce sont les questions de l'AF-Fcpe qui ont été posées en premier. La fois prochaine, ce seront donc celles de l'APE.

Présentation des projets pédagogiques.

Les différents projets pédagogiques organisés par les enseignants ont été présentés. A la question du représentant de l'AF-Fcpe qui demande à ce qu'un équilibre soit respecté au sein d'un même niveau, le proviseur-adjoint répond que les projets pédagogiques sont laissés à l'initiative des enseignants.

Les représentants des enseignants précisent qu'il est difficile de demander à un enseignant d'organiser un projet supplémentaire parce que son collègue en a organisé un.

projets pédagogiques 2009/2010	
novembre à mars	
CLASSES	nature du projet
CM2/6ème	Prix azimut de la zone asie
cp à terminale	KANKEN
1S/1ES/1L	Voyage à Hiroshima
5B	Voyage à Himeji
Elèves inscrits à l'AS (CLG et LYC)	Stage UNSS (football, basket-ball, Handball)
3ème A et B	Visite du musée Dali, promenade à Goshikinuma
6ème A, B et C	Les robots et le littoral
5ème B	Visite de l'exposition Museumlab
2nde A et B	Voyage de deux jours à Gankoyama
6ème A, B et C	Voyage de trois jours "découverte de l'environnement"
3ème A et B	Stage plein air à la montagne
6ème A	Adaptation théâtrale d'un conte avec accompagnement musical
1S	Echange avec le lycée Keio
1ère ES/L/S	Sortie théâtrale (Bunraku)
5ème A et C	Cathédrale Nikolai-Do et mosquée
6ème B et C	Musée national du Japon et pagode bouddhiste de Ueno et sanctuaire Shinto Gojo
3ème B	Musée militaire (Yushukan), Yasukuni jinja
germanistes (CLG et LYC)	Echange de classes franco-allemandes et visite de l'exposition "la civilita romana Imperiale"
collège/lycée	Concours Kangourou
	Prix Segalen des lycéens d'Asie
6ème A, B et C	Echanges épistolaires avec la british school
collège	Concours the big challenge

Compte-rendu du CSD du 14 décembre

Présentation du programme du CESC

Ce point reprend les points abordés lors de la réunion de la CESC et présentés dans notre compte-rendu précédent.

Le représentant de l'AF-Fcpe conteste l'action d'information et de prévention sur le Sida et en particulier son efficacité sur les élèves de 6ème et 5ème. Il s'interroge sur l'aspect pédagogique d'une action qui "mélange les symboles, faire de l'information et récolter des fonds". Il considère une "niaiserie" le fait de former un ruban rouge dans la cour, les enfants en comprenant pas pourquoi ils le font .

Le proviseur-adjoint propose donc de faire un bilan auprès des élèves de 6ème et 5ème par le biais des délégués au retour des vacances pour évaluer l'efficacité de cette action sur leur tranche d'âge.

Projet de calendrier

Le calendrier a été présenté comme validé lors du dernier Conseil d'Ecole mais est en attente d'acceptation de l'AEFE.

Il reprend le rythme des dernières années, recommandé par les chronobiologistes : 7 semaines de classe, 2 semaines de vacances.

La représentante de l'APE s'étonne cependant que ce calendrier ait été accepté car il semblait que les deux semaines de vacances de la Toussaint étaient trop longues pour les élèves en démarrage d'année. Elle questionne sur le déplacement de la FOCO (Formation Continue des Personnels) à un autre moment de l'année, aux vacances d'hiver par exemple.

Questions diverses

Remerciements :

1 . Remerciements AF-Fcpe :

- *Internet : l'AF-fcpe souhaite féliciter toutes les personnes qui ont travaillé sur le site internet du LFJT, outil très utile pour les parents. La création du site dédié à l'éco-école est aussi un atout tant au niveau interne qu'au niveau de la communication externe. Nous remercions tout particulièrement Monsieur El Fahlki ainsi que tous les enseignants qui participent à enrichir le site internet du LFJT. L'AF-fcpe souhaite également remercier M. Perez de l'organisation d'une conférence sur le contrôle parental sur internet et de la mise en place du blog LFJT, outil très apprécié par les élèves et les parents d'élèves.*
- *Vie lycéenne : l'AF-fcpe encourage l'implication des délégués élèves à la vie du lycée et se félicite des actions qui ont été prises en ce début d'année pour renforcer le rôle des délégués élèves (consultation régulière, organisation d'une visite sécurité, etc.)*

2. Remerciements APE :

En préambule, nous voudrions remercier les enseignants , la direction, le service scolaire ainsi que le responsable informatique pour l'excellent travail d'information et communication auprès des familles. Nous nous réjouissons que les groupes de travail sur le Règlement Intérieur, sur l'information/communication ait porté leurs fruits avec par exemple la tenue pour la première fois des AG de rentrée pour les familles ainsi qu'un texte du Règlement intérieur qui reflète le fonctionnement local d'une école du réseau des écoles françaises de l'AEFE.

Questions :

1. **Apprentissage du japonais**

- **Question de l'AF-Fcpe :** *L'apprentissage du japonais et l'organisation des cours ne permettent pas de répondre aujourd'hui aux besoins des élèves tant pour les japonophones que pour les non-japonophones. L'AF-fcpe propose donc la création d'un groupe de réflexion sur l'apprentissage du japonais. Ce groupe*

Compte-rendu du CSD du 14 décembre

serait une commission tripartite comprenant enseignants, administration et parents d'élèves sur le mode de celle créée dans le primaire.

- **Question de l'APE :** *Ces dernières années, nous avons tous constaté que l'enseignement du japonais, pour les élèves japonophones ou non, reste encore à améliorer. Quelles sont les recommandations et avis du professeur de langue, envoyé par l'AEFE, spécialiste du japonais, y-a t'il un bilan sur sa mission? Nous pensons que des améliorations sont à apporter sur le contenu et les méthodes pédagogiques? Une concertation existe-t-elle entre les enseignants de japonais ? Ont-ils des objectifs de programme et enfin est-il possible de mettre en place des projets pédagogiques type séjour et échanges avec des familles ou des associations ou encore les enseignants peuvent ils proposer des activités/clubs périscolaires pour la connaissance de la culture et de la langue japonaise? Les parents et surtout les élèves veulent apprendre et pratiquer la langue au meilleur niveau possible. Un groupe de travail a été mis en place au niveau du primaire, est il possible de faire de même pour le secondaire?*

L'AF-Fcpe et l'APE proposent la création du groupe de réflexion sur l'enseignement des langues.

Le proviseur-adjoint, en accord avec la directrice du primaire, va mettre en place une commission des langues.

Il précise que les professeurs de japonais ont déjà été avertis l'an dernier. Ce qui leur a été signalé, c'est que les élèves ne réinvestissent pas leur apprentissage, et comparent avec les autres langues où il y a plus de pratique à l'oral. Les enseignants doivent donc revoir leur pédagogie.

Le représentant de l'AF-Fcpe précise :

1. que l'enseignement des langues en France est problématique car il s'appuie sur des programmes
2. que les parents japonais ici, insistent sur l'apprentissage des kanjis car ceux-ci sont importants pour les universités japonaises.

Le proviseur-adjoint répond que l'enseignement des langues n'est pas mauvais, que le rapport de mission de Monsieur Giraud n'est pas mauvais car il témoigne d'une extension de l'offre.

Une refonte des emplois du temps a été effectuée pour raccourcir les moments d'enseignement afin d'améliorer la concentration.

Il faut maintenant se pencher sur le contenu des cours.

Une offre plus culturelle sur l'enseignement du japonais pourra peut-être aussi de faire au coeur du nouveau projet d'établissement.

2. Mesures éducatives suite aux vols.

- **Question AF-Fcpe :** *Suite à la succession de vols à l'intérieur de l'établissement, des mesures éducatives ont-elles été envisagées ?*
- **Question APE :** *Nous avons été informés dès les premières semaines de l'année scolaire de vols répétés sur le site de Ryuhoku Nous avons signalé aussi bien en interne au LFJT (direction et vie scolaire), qu'auprès des autorités de l'ambassade (service culturel) que nous souhaitons au delà des mesures d'information des familles, la mise en place d'un dispositif préventif (vestiaire protégé, etc) et de rappel du respect de la loi avec par ex:
- dès qu'un vol se produit que l'info soit mise sur l'écran d'information,*

Compte-rendu du CSD du 14 décembre

- qu'un représentant de l'école intervienne en classe pour le signaler et informer sur le respect de la loi de l'école,
- que les élèves soient invités à signaler lorsqu'ils sont victimes de tels délits
- que les délégués initient un débat sur ce sujet aidés par leurs enseignants Il serait regrettable de laisser s'installer un climat d'impunité, contraire à la mission d'éducation de l'école, y'a-t-il des mesures éducatives et préventives qui seront mises en place?

Des mesures ont été mises en place :

- information envoyée à l'ensemble des familles
- information aux élèves (panneaux format A3 sur les casiers)
- mise en place d'un local sécurisé.
- information des enseignants pour retransmission aux élèves lors des heures de vie de classe.

Le proviseur-adjoint et le conseiller principal d'éducation précisent que les élèves doivent aussi se prendre en charge, mettre leurs affaires de valeur dans leur casier.

Après un essai de mise au local sécurisé des sacs de tous les collégiens durant l'heure de déjeuner, la mesure va être revue pour la rentrée de janvier. Le local sous clef sera conservé pour les personnes qui le désirent, et des étagères supplémentaires seront mises en place au fond de la salle d'étude.

Le Conseiller Principal d'Éducation rappelle qu'aucun nouveau vol n'a eu lieu depuis la rentrée des vacances de la Toussaint.

3. Question AF-Fcpe : *Combien y a-t-il d'élèves cette année en classe de terminale qui passent des options non dispensées au LFJT ?*

Niveau	Matière
2nde	Allemand LV1
2nde	Arts Plastiques
1ère ES	Arts Plastiques
1ère L	Arts Plastiques
1ère L	Portugais LV3
1ère S	Chinois LV2
1ère S	Hébreu LV2
1ère S	Russe LV2
Terminale ES	Chinois LV2
Terminale ES	Grec Moderne
Terminale ES	Spé SES

Soit un total de 11 élèves.

Compte-rendu du CSD du 14 décembre

Le Proviseur Adjoint précise qu'une offre culturelle sera vraisemblablement faite dans le nouveau projet d'établissement, ce qui permettra plus facilement d'obtenir des financements spécifiques.

4. Question AF-Fcpe : *Les élèves de seconde doivent faire, à la rentrée des vacances de février, un **stage d'une semaine en entreprise**. Serait-il possible à partir de cette année d'adapter le dossier de présentation du projet de stage afin de faciliter les demandes auprès de entreprises japonaises ?*

D'après le représentant de l'AF-Fcpe, il faut étayer la présentation du stage dans la version japonaise, la notion de stage étant peu connue au Japon.

Le Proviseur-Adjoint et le Conseiller Principal d'Education demandent au représentant de l'AF-Fcpe de dire précisément ce qu'il faut rajouter dans le document.

5. Question APE : **Enseignement de l'anglais** : *Suite au remaniement exceptionnel de l'organisation horaire des groupes de langue pour l'anglais qui n'a pas été compris ni apprécié par les parent avec des conditions ainsi dégradées du travail, en particulier de la pratique orale et de la réalisation de projet pédagogique (par ex de pièce de théâtre), l'incompréhension est grande.. L'APE demande à rétablir des conditions minimum pour un apprentissage de qualité de l'anglais, est-ce possible pendant l'année ou à la rentrée prochaine de rétablir une organisation qui permettent à tous les élèves de bénéficier d'un enseignement adapté selon les niveaux et effectifs des classes?*

Le représentant de l'APE demande à ce que l'hypothèse d'un retour aux 4 groupes de niveaux d'anglais soit étudiée dans le cadre de la préparation du budget qui sera voté en Conseil d'Administration du 16 février 2010.

Le Proviseur-Adjoint répond qu'au vu de la situation financière du LFJT et de la baisse des effectifs à la rentrée de janvier 2010 (- 4 élèves), cela semble difficile.

Il faudra donc reposer la question pour le Conseil d'Etablissement de fin janvier.

8. Question APE : **Education à la citoyenneté** : *quels sont les modes de communication et d'échange avec les délégués? quels sont les représentants des élèves au sein des instances scolaires, en particulier le Conseil d'établissement, comment consultent-ils les élèves qu'ils représentent , peuvent-ils communiquer avec eux avant une réunion, les solliciter pour les questions et avis. En clair, comment fonctionne le travail de représentant aussi bien au niveau des classes que des instances de décision ?*

De nombreux media existent : AG, e-mails, documents papier, écran dans le hall.

Ci-joint le tableau des représentants élèves.

La volonté cette année est de les associer et de les impliquer davantage dans la vie de l'établissement.

9. Question APE : **Sur les conditions de scolarisation**: *Pour l'année prochaine, est il prévu de fixer des limites d'effectifs pour des classes, en particulier celle de seconde, qui est une année charnière de détermination.*

Cette année, les élèves et leurs enseignants rencontrent bien des difficultés dans tous les aspects essentiels du travail scolaire. Il est regrettable que les conditions d'enseignement et d'apprentissage ne correspondent pas aux valeurs d'excellence et de réussite pour tous les élèves.

Le proviseur-adjoint répond que c'est difficile, qu'une classe de plus de 30 élèves n'est pas forcément problématique, que les classes en France sont beaucoup plus chargées.

Compte-rendu du CSD du 14 décembre

L'an prochain, la classe de 2nde sera nettement moins encombrée, car les élèves de 3ème sont moins nombreux cette année.

10. Question APE : **Sur l' après-bac et le dossier scolaire du LFJT :**

*Après l'annonce d'un **OIB option internationale** qui n'a pu être mis en place, où en est la réflexion et le travail de mise au point d'accréditation d'une option internationale ? quel sera le prolongement/l'aboutissement de la section européenne ?*

Comment valider au mieux un enseignement des langues spécifiques au niveau du diplôme BAC du LFJT aussi bien en japonais (OIB japonais) qu'en anglais ?

Le LFJT ne propose pas d'options alors que ces dernières sont un complément essentiel dans le projet scolaire pendant la scolarité et pour l' après bac.

Nos élèves ne bénéficient pas de conditions d'accès à l'excellence pour finaliser et enrichir leurs études secondaires.

*Nous demandons depuis plusieurs années **la mise en place d'options** telles que le théâtre, l'arts plastiques et depuis l'année dernière d'une option informatique ainsi que d'aide à la préparation des tests, examens et entretien post bac.*

Est-il possible de mettre en place un groupe de travail pour y réfléchir et trouver des solutions afin que les élèves du LFJT bénéficient d'une scolarité de qualité avec son corollaire de réussite et de poursuites d'études de qualité après le bac LFJT ?

Une importante réunion a lieu cette semaine à L'AEFE pour une remise à plat de l'OIB. La proviseur y participe.

La question de l'OIB est liée aux effectifs. Tant que le lycée aura de petits effectifs, il sera difficile de mettre en place une OIB langue anglophone qui fragiliserait l'OIB langue japonaise.

La section européenne ira jusqu'au baccalauréat.

Le projet de l'OIB langue anglophone est donc en suspens jusqu'au "grand lycée".

Le proviseur adjoint précise qu'un enrichissement de l'offre "bac", en particulier au niveau des options, sera pris en compte dans le nouveau projet d'établissement.